École élémentaire André Higonet 2948 route de Mâcon 71870 Hurigny *Tél : 03.85.34.79.75* *mail : ce.0710249k@ac-dijon.fr* *web : http://hurigny.elementaire@free.fr*	**Procès-verbal du conseil d'école** **du 19 mars 2018**

Présents :
Mmes Bernard-Quinanzoni,Fougeras, Cayrier-Landré, Usinabia, Nouveau, et Bernard, représentantes des parents d'élèves,
M. Vallet, adjoint chargé des affaires scolaires
Mme Degreusefond, DDEN
Mmes Drevet, Hennebaut, Ruoppolo, Meunier, MM. Pitre et Duquennoy, enseignants

Excusés :
M. François, Inspecteur de l'Éducation Nationale
M. Deynoux, Maire
Mmes Drouot et Meunier, enseignantes
Mme Lavenant, psychologue scolaire
M Delarche, enseignant spécialisé
Mmes Rativet et Papet , représentant des parents d'élèves (suppléantes)

Mme Usinabia est désignée comme secrétaire de séance.

1/ **Projets des classes**

Les classes de Mme Drevet (GS/CP), de Mme Hennebaut (CE1/CE2) et de M. Duquennoy (CP/CE1) participent aux prix des Incorruptibles. Les livres circulent actuellement dans les familles. Le vote aura lieu à la bibliothèque municipale mi-mai.

Les classes de Mme Drevet, Mme Hennebaut et M. Pitre sont inscrites dans le dispositif « Ecole et Cinéma ». Ce trimestre les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 sont allés voir *Kirikou et la sorcière.* Les élèves de CM1 et CM2 ont vu *Phantom Boy.* Ces films sont exploités en classe (français par exemple :langage oral / production écrite). Les images sont analysées et la richesse des échanges qui suivent constitue un moment de partage intéressant.

Toutes les classes ont participé au rallye des mathématiques. La semaine dernière, les élèves ont mobilisé leurs connaissances en numération, en calcul et en géométrie pour résoudre plusieurs énigmes de la vie quotidienne. Le travail en groupe favorise la coopération.

Les classes de Mme Drevet et de M. Duquennoy sont allées au Lab 71 à Dompierre-les-Ormes. Les GS/CP ont travaillé sur l'eau. Les CP/CE1 sur l'énergie et le système solaire.

Les élèves de M. Duquennoy poursuivent leur correspondance avec une classe de Bobigny. Les échanges permettront de comparer un milieu rural et un milieu urbain.

Les élèves de CM1 et CM2 participent au « record de l'heure » organisé par l'USEP et l'Inspection. Une rencontre inter écoles est prévue jeudi 22 mars.

Dans le cadre de la liaison école / collège, les élèves de Mme Ruoppolo et de M. Pitre participent au projet « scratch » (initiation à la programmation). Ils ont relevé les défis proposés par des élèves de 6ème du collège Pasteur. C'est à leur tour de défier les collégiens. Le projet se clôturera par une rencontre au collège.

Les élèves de Mme Drevet et de M. Duquennoy vont actuellement à la piscine. Le cycle se termine le 26 mars. Après les vacances, c'est la classe de M. Pitre qui participera au cycle de natation.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'inspection et le conservatoire, deux musiciens sont venus faire découvrir leurs instruments aux élèves de Mme Hennebaut, Mme Ruoppolo et M. Pitre.

Rencontres prévues pour les CM2 :
- Madame Parisot, professeur d'allemand viendra le 28 mars pour faire découvrir la langue qu'elle enseigne.
- Madame Decreusefond mène une action de sensibilisation au tabagisme. L'objectif est d'éviter que les élèves se laissent tenter par la cigarette à l'entrée en 6ème. Madame Ruoppolo fait remarquer que nos élèves s'interrogent sur la cigarette électronique. Madame Decreusefond signale qu'un rappel serait utile en 6ème mais que les bénévoles manquent.
- La gendarmerie est venue en classe pour sensibiliser les élèves aux dangers d'internet.

Dans le cadre du projet d'école et du dispositif de « parrainage entre classes », Les élèves de Mme Hennebaut sont allés lire des albums en maternelle. Les élèves de M. Pitre ont organisé des parcours sportifs au gymnase pour les élèves de Mme Drevet.

Les CE2 souhaitent pouvoir organiser « les récréations animées ». Ils seront progressivement intégrés au dispositif.

2/ **Budget 2018**

L'équipe enseignante a proposé à la municipalité les achats et investissements suivants :

- une mallette PPMS : 165 €
- l'installation de Vidéoprojecteurs Interactifs dans les classes de M Pitre et Mme Drevet pour terminer l'équipement de l'école : 4400 €
- le renouvellement de manuels : lecture en CE1, mathématiques en CE2, français en CM1 et CM2 : 1100 €
- le changement du mobilier de la classe de Mme Ruoppolo

3/ **Organisation de la semaine à la rentrée 2018**

Résultats de l'enquête réalisée auprès des enfants :
1 élève sur 4 ne pratique pas d'activité extrascolaire.
81 % des élèves sont satisfaits des activités périscolaires proposées.
63 % des élèves se prononcent pour la semaine de 4,5 jours.

Résultats de l'enquête réalisée auprès des parents de l'école élémentaire :
67 coupons ont été retournés.
6 % des familles ont déclaré ne pas avoir d'avis sur la question.
45 % se sont prononcées pour un retour à la semaine de 4 jours.
49 % pour un maintien de la semaine de 4,5 jours.

Sur les deux écoles, 51 familles se sont prononcées pour un retour à la semaine de 4 jours soit moins d'une famille sur deux.

Avis des enseignants :
Dans l'hypothèse d'un maintien de la semaine à 4,5 jours l'équipe enseignante a demandé que l'emploi du temps des élèves soit amélioré : allongement de la matinée de classe et répartition équilibrée des heures d'enseignement.

Philippe Vallet précise que le système des TAP restera trimestriel. Depuis leur mise en place, la qualité des activités périscolaires n'a jamais été remise en cause. Les ateliers proposés sont de qualité et permettent aux enfants d'accéder à des activités sportives et culturelles enrichissantes. Il rappelle que la semaine de 4,5 jours est la règle. La semaine de 4 jours n'est qu'une dérogation consentie pour 3 ans.

La commission scolaire sollicite l'avis du conseil d'école sur l'emploi du temps suivant :

Ecole Elementaire

LUNDI MARDI JEUDI		MERCREDI		VENDREDI	
horaires	activité	horaires	activité	horaire	activité
7h30-8h30	garderie	7H30-8H30	garderie	7h30-8h30	garderie
8h30-12h00	classe	8H30-11H30	classe	8h30-12h	classe
12H00-13h45	cantine	11h30-12H30	garderie	12h00-13h45	cantine
13h45-15h30 (récréation 15h15)	classe			13h45-15h30 (pas de récréation)	classe
15h30-16h30	TAP			15h30-18h30	garderie
16h30-18h30	garderie				

Les membres du conseil d'école considèrent que l'emploi du temps respecte le rythme biologique de l'enfant.

Un avis favorable est émis à l'unanimité.

4/ **Questions diverses**

- Question 1 : Il semble y avoir une baisse du volume horaire dédié à l'enseignement de l'anglais entre le CE2 et le CM. Une organisation interne à l'école ou le recours à un intervenant extérieur sont-ils envisageables ?
Une comparaison a été faite sur le temps hebdomadaire de cet apprentissage : il est identique dans chaque classe. La répartition des horaires dans la semaine ou dans l'année, les méthodes et les outils utilisés sont de la responsabilité de chaque enseignant.

- Question 2 : Y a-t-il un consensus sur l'interprétation des niveaux d'acquisition du nouveau livret, notamment en ce qui concerne l'item « Dépassé » ?
Il y a un consensus sur tous les autres items mais pas sur l'item « Dépassé ».

- Question 3 : Est-il prévu une sortie de plusieurs jours en fin d'année pour les CM2 ?
Non, ce type de sortie n'est pas prévue. Aucun enseignant de l'école ne souhaite endosser les responsabilités supplémentaires qui en résultent.

- Question 4 : Les diagnostics « Amiante et plomb » ont-ils été effectués à la garderie ?
Concernant l'amiante, des précautions doivent être prises en cas de travaux mais il n'y a pas de risques tant que les plaques du toit ne sont pas déplacées. Il n'y a pas de canalisations internes en plomb.

- Question 5 : Un parent a constaté un lundi que le portail est resté ouvert de 11h30 à 12h00.
Le portail n'est pas toujours fermé à clé dans ce créneau horaire pour permettre l'accès des intervenants du SIGALE et des élèves de maternelle qui viennent au restaurant scolaire.

- Question 6 : Est-ce que les CM1-CM2 resteront séparés l'année prochaine ? Les élèves de CM1 garderont-ils le même enseignant ?
Ils resteront séparés. Les élèves de CM1 ne seront pas forcément avec le même enseignant l'année prochaine.

- Question 7 : Une action de sensibilisation à la propreté de la commune peut-elle être envisagée ?
Il existe déjà plusieurs actions de sensibilisation dans divers domaines. Il n'est pas possible de multiplier ce type d'action. Les parents peuvent sensibiliser leurs enfants à ce sujet.

A 20h30, la séance est levée.

La secrétaire de séance,
Mme Usinabia

Le président,
M. Duquennoy